

Communiqué de presse du 11 février 2025

Encouragement de la promotion de la littérature romande et de la lecture : la CIIP soutien neuf projets grâce au dispositif Livre+

Dans le cadre de sa politique de soutien à la promotion de la littérature romande et de la lecture, la Confédération intercantonale de l'instruction publique et de la culture de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) a lancé en août l'appel à projets « Livre+ ». Pour la troisième édition de ce dispositif de soutien, la CIIP a choisi, sur proposition d'un jury d'expertes et d'experts, les projets qui bénéficieront d'un soutien pour les années 2025 à 2027 par le biais de conventions de subventionnement.

Pour cette troisième édition, Livre+ a été repensé afin de soutenir prioritairement les projets de promotion de la littérature et de la lecture à destination de nouveaux publics. Ce dispositif est un soutien d'impulsion qui se veut complémentaire aux autres actions des collectivités publiques en lien avec la littérature et vise à soutenir des projets ayant une portée au niveau de la Suisse romande. Livre+ est piloté par la Confédération romande des chef.fes de service et délégué.es cantonaux aux affaires culturelles (CDAC), et s'inscrit dans les objectifs de la stratégie « Vers un espace culturel latin », portée par la CIIP.

Le jury du dispositif Livre+ était composé de sept personnes – expert.e.s du domaine littéraire ainsi que collaborateur.trice.s des services culturels – représentant l'entier des cantons romands. Il a analysé les 37 dossiers déposés et a proposé une sélection de 9 projets, pour un montant total de 395'600 francs répartis sur les années 2025 à 2027. La CIIP, en étroite concertation avec la CDAC, a validé cette sélection estimant que les actions prévues par les projets retenus répondent pleinement aux attentes de Livre+. Les lauréats sont les suivants :

**Association Divan dimanche (Lectures Canap)
Association suisse des éditeurs de sciences humaines et sociales
Editions Héros-Limite
Editions jeunesse askip
Editions Loisirs et pédagogie
Editions La Veilleuse
Editions Zoé
Paulette Editrice
Presses inverses**

Chaque projet lauréat sera mis au bénéfice d'une convention de subventionnement avec la CIIP. Les attributions sont comprises entre 17'000 et 75'000 francs pour les trois ans.

Le jury a souligné la qualité et la diversité des projets reçus. Il s'est montré tout particulièrement attentif aux notions de pérennisation ainsi que d'élargissement du public. Les neuf projets font preuve d'une grande richesse dans les mesures proposées : renforcement de la diffusion et de la promotion, projets de médiation culturelle, manifestations littéraires, numérisation, projets de publications mettant en valeur le patrimoine littéraire romand tout comme la création contemporaine, développement de collaborations interprofessionnelles et renforcements structurels. Le jury a attribué une grande importance à la dimension romande des projets, une attention qui fera également partie des objectifs des conventions établies avec les porteurs de projets.

La CIIP se réjouit de pouvoir soutenir ces mesures qui viennent compléter l'action des communes, des cantons et de la Confédération.

La CIIP

Fondée voici cent cinquante ans, la CIIP est l'institution intercantonale de droit public chargée d'assurer la coordination et de promouvoir la coopération en matière de politique éducative et culturelle en Suisse romande. Le Tessin y est associé. La CIIP constitue la conférence régionale latine de la CDIP, sur la base du concordat intercantonal de 1970 sur la coordination scolaire. Son Assemblée plénière réunit les Conseillères et Conseillers d'État et les Ministres en charge de l'éducation et de la culture des huit cantons membres. Son secrétariat est établi à Neuchâtel et assume des fonctions d'état-major pour la Conférence et pour ses divers organes (voir <http://www.ciip.ch/>).

La Conférence romande des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC) constitue l'un de ses organes permanents, traitant de l'ensemble des problématiques relevant de la coordination intercantonale et de la coopération entre cantons et avec la Confédération dans le domaine de la culture. La CDAC développe notamment les coopérations et les échanges dans le cadre des mesures de promotion culturelle, de sensibilisation à la culture et de formation culturelle non professionnelle, ainsi que d'aide à la création et à la diffusion sur le plan intercantonal voire international.

Contacts :**Pascale Marro**

Secrétaire générale de la CIIP, Neuchâtel

tél.: +41 32 889 86 30 - +41 79 750 21 15 / pascale.marro@ne.ch

Mélanie Cornu

Présidente de la Conférence romande des chef.fes de service et délégué.es cantonaux aux affaires culturelles,

Déléguée aux affaires francophones et bilingues pour l'Office de la culture du canton de Berne

tél. : +41 31 636 67 32 - +41 79 929 19 53 / melanie.cornuzuercher@be.ch
